

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

07 OCTOBRE 2026
18H00

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 07 octobre 2026, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Monsieur Nicholas Tassé	Siège 3

Absents :	Madame Martha Slocombe	Siège 2
	Monsieur Philippe Bergeron	Siège 4

Aussi présents: Maître Mathieu Poitevin, Assistant-greffier

Monsieur le Maire, Jonathan Cha, a agi comme président de la séance.

Monsieur Mathieu Poitevin, Assistant greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

0 personnes n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Nicholas Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20261007-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h24.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Nicholas Tassé, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 octobre 2026 en reportant le point 5 à une prochaine séance.

Adoptée à l'unanimité.
20261007-002

3. Adjudication de contrat - Location d'une souffleuse à neige avec opérateur et signaleur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location d'une souffleuse à neige avec opérateur et signaleur pour les saisons hivernales 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029;

ATTENDU que six (6) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU que six (6) soumissions ont été reçues et évaluées;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Nicholas Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Asphaltex Montréal inc., sur la base d'un taux horaire de 625,00 \$ en 2026-2027, 635,00 \$ en 2027-2028, et 645,00 \$ en 2028-2029, ces prix excluant les taxes.

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.
20261007-003

4. Adjudication de contrat - Déblaiement de la rue Notre-Dame

ATTENDU que la Ville a lancé un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat d'enlèvement de la neige sur la section de la rue Notre-Dame Ouest qui est à Montréal-Ouest pour les saisons hivernales 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029;

ATTENDU que dix (10) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU que cinq (5) soumissions ont été reçues et évaluées;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé Nicholas Tassé, Conseiller, et résolu:

- 1) Que ce contrat d'enlèvement de la neige soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Asphaltex Montréal Inc., sur la base d'un taux mensuel de 7 750,00 \$ en 2026-2027, 7 900,00 \$ en 2027-2028, et 8 050,00 \$ en 2028-2029, ces prix excluant les taxes.
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.
20261007-004

5. Adoption du règlement n° 405-45 – Règlement modifiant le règlement de circulation n° 405

Point reporté à une prochaine séance.

6. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement amendant le règlement n° 2025-003 édictant un code d'éthique et de bonne conduite pour les élus municipaux et remplaçant le règlement n° 2022-002

M. le Maire Cha, a donné un avis de motion indiquant qu'il est prévu, lors d'une réunion ordinaire ultérieure du conseil, de soumettre à l'adoption un « Règlement amendant le règlement 2025-003 édictant un code d'éthique et de bonne conduite pour les élus municipaux et remplaçant le règlement n° 2022-002 ».

Le règlement en question, dans sa version préliminaire, a été déposé devant le conseil et mis à la disposition du public.

7. Période de questions du public

À 18h27 le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions

8. Levée de la séance

À 18h27, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Nicholas Tassé, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20261007-005

Jonathan Cha
Maire

Mathieu Poitevin
Assistant Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20261007*